

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200, le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)(GHS), le Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015)

Section 1. Identification de la substance/mélange et de l'entreprise/entreprise**1.1 Identifiant de produit**

Forme du produit Mélange
Nom commercial CURE & SEAL 250E100
Code produit CS250E100

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Industriel. Pour un usage professionnel uniquement.

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Fournisseur

NOX-CRETE, INC.
1444 SOUTH 20TH STREET
OMAHA, NE 68108
Tel: 402-341-2080
Fax: 402-341-9752
E-Mail: corporate@nox-crete.com
Web Site: www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300
Chemtrec en dehors des États-Unis 703-527-3887

Section 2. Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Texte intégral des expressions en H, voir section 16

Effets physiochimiques néfastes, sur la santé humaine et sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger

Mot signal Aucun

Déclarations de danger Non applicable

Déclarations de précaution P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité n'aient pas été lues et compris
P405 - Magasin fermé.
P501 - Éliminer le contenu/conteneur conformément à Réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

2.3 Autres dangers Aucune connue

Texte intégral des phrases H et P : voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les ingrédients**3.1 Substances**

Non applicable

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200, le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)(GHS), le Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015)

3.2 Mélange

Conformément à l'article 29CFR 1910.1200(i), l'identité chimique spécifique (et/ou la concentration) peut être retenue comme secret commercial, tandis que toutes les propriétés et effets de santé et sécurité sont inclus dans la FDS. L'équilibre des autres ingrédients est non dangereux ou a une concentration inférieure à 1 % (ou 0,1 % pour les cancérogènes, toxines reproductrices ou sensibilisateurs respiratoires).

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours générales

Demandez conseil ou assistance médicale si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais rien donner par bouche à une personne inconsciente. Si la personne ressent des nausées, des vertiges, ou a des difficultés à Respiration, consultez immédiatement un professionnel de santé. En cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Retirez-vous pour prendre l'air frais et restez reposé dans une position confortable pour respirer. Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Premiers secours après inhalation

Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin. Retirer ou enlever Immédiatement, tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau ou prenez une douche. Lavez-le immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

Premiers secours après contact cutané

Lorsque les lentilles de contact sont portées, retirez-les si possible. En cas de contact visuel, rincez immédiatement avec beaucoup d'eau courante pendant 10 à 15 minutes tout en écartant les paupières. Consultez un médecin immédiatement.

Mesures de premiers secours après ingestion

Rincez la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.

4.2 Les symptômes et effets les plus importants sont aigus et retardés

Symptômes/blessures après inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des vertiges.

Symptômes/blessures après un contact cutané

Peut provoquer une irritation cutanée ou une sensation de brûlure

Symptômes/blessures après un contact visuel

Peut provoquer une irritation ou une blessure oculaire

Symptômes/blessures après l'ingestion

Peut provoquer une irritation de la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Médias d'extinction

Milieux d'extinction adaptés

Utilisez des supports extinctors appropriés pour les matériaux environnants.

Produit chimique sec, mousse de dioxyde de carbone

Supports d'extinction inadaptés

N'utilisez pas de jet d'eau lourde

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Les produits de décomposition thermique peuvent présenter un risque pour la santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

Utilisez un spray d'eau ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) et Équipement de protection complet lors de la lutte contre un incendie chimique.

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200, le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)(GHS), le Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015)

Autres informations

Lors du chauffage ou de la combustion, des gaz ou vapeurs nocifs peuvent être libérés. Ce produit peut rendre le sol glissant.

Section 6. Mesures de libération accidentelle**6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence****Mesures générales**

Dys ou fourières de matériaux renversés. Prenez les précautions appropriées pour vous assurer Votre propre santé et sécurité avant d'essayer de contrôler ou de nettoyer les déversements

Équipez l'équipe de nettoyage d'un équipement de protection approprié. Empêchez l'accès aux égouts et aux eaux publiques.

Prévenez les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Méthodes de nettoyage**

Absorbez les déversements avec des solides inertes, comme l'argile ou la terre de diatomée. Collectez dans des récipients hermétiques à la vapeur et jetez-les correctement.

Section 7. Manutention et stockage**7.1 Précautions pour une manipulation sûre****Mesures de protection**

Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec du savon et de l'eau avant de manger, boire ou fumer, et en quittant le travail. Assurez une bonne ventilation dans les zones de travail pour éviter la formation de vapeur. Quand ils ne sont pas utilisés, gardez les contenants bien fermés. Évitez de respirer de la vapeur ou de la brume.

Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Mesures d'hygiène**7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité****Conditions de stockage**

Magasinez conformément à la réglementation locale. Conservez dans le contenant d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez les contenants bien fermés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. Évitez de geler.

Aucune connue

Éviter toute exposition à des températures de gel.

Section 8. Contrôles d'exposition / protection personnelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle****8.2 Contrôles d'exposition****Contrôles techniques appropriés**

À utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur du produit TLV spécifié ci-dessous

Il est recommandé de porter des lunettes chimiques et/ou des visières pour éviter le contact visuel, l'irritation ou les blessures potentielles.

Portez des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriés et bottes si nécessaire pour éviter tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec du savon et de l'eau. Les vêtements souillés doivent être lavés

Avant de réutiliser.

La ventilation générale de la pièce est généralement adéquate. Évitez de respirer la brume ou vapeur de produit. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé chaque fois que les concentrations en suspension dépassent la TLV.

Protection respiratoire**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200, le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)(GHS), le Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015)

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Émulsion blanche
Odeur	Douleur légère
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
PH	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de gel	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'émotion	Non applicable
Taux relatif d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites explosives supérieures/inférieures	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative (Densité spécifique)	1,01 kg par litre 8,4 lbs par gallon
Solubilité	Eau : Complète
Coefficient de partition n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-allumage	Non applicable
Viscosité	Aucune donnée disponible
Contenu VOC	Aucune donnée disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune information supplémentaire disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Évitez de geler
10.5 Matériaux incompatibles	Aucune connue
10.6 Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

Section 11. Informations sur la toxicologie

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucun effet indésirable n'est attendu dans l'utilisation prévue.
Peau irritée/corrosion	Peut provoquer une irritation cutanée
Yeux	Peut provoquer des irritations et des dommages aux yeux.
Respiration ou sensibilisation cutanée	Peut provoquer une irritation respiratoire
Mutagénicité des cellules germinales	Non classifié
Cancérogénicité	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène par le Programme national de toxicologie des États-Unis, la Loi américaine sur la sécurité et la santé au travail, ou l'Agence internationale sur la Recherche sur le cancer (CERS)
Toxicité reproductive	Soupçonné de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
Toxicité spécifique des organes cibles	
Exposition simple	Non classifié
Exposition répétée	Non classifié
Danger d'aspiration	Non classifié

Article 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité	Non établi
12.2 Persistance et dégradabilité	Non établi
12.3 Potentiel bioaccumulatif	Non établi

CURE & SEAL 250E100

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200, le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)(GHS), le Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5 Autres effets indésirables

Éviter de libérer dans l'environnement

ARTICLE 13. Considérations sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité d'éliminer les matériaux inutilisés, résidus et contenants conformément à toutes les dispositions applicables Lois et réglementations locales, étatiques et fédérales concernant le traitement, stockage et élimination des déchets dangereux et non dangereux.

ARTICLE 14. Informations sur les transports

Conformément à ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1 Numéro ONU

Pas des marchandises dangereuses au sens des réglementations de transport.

14.2 Nom officiel de transport maritime de l'ONU

Composé de durcissement pour béton

14.3 Classe(s) de danger de transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Risques environnementaux

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

14.7 Transport en vrac selon

Aucune information supplémentaire disponible

Annexe II de la loi MARPOL 73/78 et le code IBC

14.8 Transport en vrac selon

Non applicable

CFR 49 173.15

ARTICLE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

15.1.2 Réglementations des États-Unis

Article 313

Ne contient aucun ingrédient égal ou supérieur au niveau de rapport De Minimus

TSCA

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés

PROPOSITION 65

À notre connaissance, ce produit ne contient aucun ingrédients qui exposerait l'utilisateur à des cancérogènes ou des toxines reproductive

15.1.3 Règlements du Canada

Cette SDS a été préparée selon les critères de danger de la Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015) et la SDS contient l'ensemble des informations requises par le HPR

DSL

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Section 16. Autres informations

Date de publication/révision

13-01-2025

Version

2.0

Numéro

1037-F

Date de la précédente publication/révision

14-04-2024 Préparateur

Nox-Crete, Inc.

Documentation de référence

Les informations et recommandations contenues ici sont, selon la connaissance et la croyance de Nox-Crete, Inc., exactes et fiables à la date d'émission. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le



chemical solutions to **concrete** problems

CURE & SEAL 250E100

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement 29 CFR 1910.1200, le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)(GHS), le Règlement sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015)

plus récent disponible chez Nox-Crete, Inc. Les informations et recommandations sont proposées à l'intention de l'acheteur/utilisateur et de l'examen. Il incombe à l'acheteur/utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'usage prévu. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sécurisée doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du fabricant, il incombe à l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre de ce produit. Puisque les informations fournies ici peuvent avoir été obtenues en partie auprès de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune déclaration n'est faite que l'information soit exacte, fiable, complète ou représentative, et l'acheteur/utilisateur ne peut s'y appuyer qu'à leurs risques et périls. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler les aspects délétères de ce produit. De plus, puisque nous ne pouvons pas anticiper ni contrôler les nombreuses conditions dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons en rien que les précautions de santé et/ou de sécurité que nous avons suggérées seront adéquates pour toutes les personnes et/ou situations impliquant sa manipulation ou son utilisation. De même, nous ne garantissons ni garantis que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il est de l'obligation de chaque acheteur/utilisateur du produit mentionné ici de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur/utilisateur reconditionne ce produit, il incombe à l'acheteur/utilisateur de s'assurer que les informations appropriées sur la santé, la sécurité et d'autres informations nécessaires sont incluses avec ou sur le contenant. Nox-Crete, Inc. encourage chaque client ou destinataire de cette FDS à l'étudier attentivement et à consulter les experts appropriés, si nécessaire ou approprié, afin de prendre connaissance et de comprendre les données contenues dans cette FDS ainsi que les risques associés à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la republication ou la retransmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée.

Texte intégral des phrases H et P

P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises

P280 - Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage

P405 - Magasin fermé.

P501 - Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.